

NUMÉRO E-E58215

VALABLE JUSQU'AU 25/04/2024

ÉDITÉ LE 14/02/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/06/1990

Forme juridique : SARL

Capital : 75 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BEAUNE

Siret : 447 934 431 00027

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0217038

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AH693138

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AH693138

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : SANI BEAUNE

8B RUE JACQUES GERMAIN
Z.I. DE SAVIGNY
21420 SAVIGNY LES BEAUNE

Téléphone : 03 80 22 15 91

Portable :

Site Internet :

E-mail : bclement@sanibeaune.com

Responsabilité légale :
GARNIER JÉRÔME GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 13 Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	11/03/2021
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	11/03/2021
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	08/11/2021
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	11/03/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	11/03/2021
o Chaudière bois	08/11/2021
o Poêle ou insert bois	08/11/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	11/03/2021
o Ventilation mécanique	11/03/2021

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOUR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**

**AGENCE
QUALIBAT**

AGENCE DE DIJON
BATIMENT LE MAJOR
170 AVENUE JEAN JAURES
21000 DIJON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.